

Le 12 octobre 2023

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts Le Sénat du Canada Ottawa (Ontario) Canada K1A 0A4 agfo@sen.parl.gc.ca

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris pour exprimer mon appui à la Loi de Jane Goodall (projet de loi S-241), qu'étudient actuellement les comités du Sénat canadien et pour réaffirmer mon appui à l'égard de cette importante mesure législative.

Lorsque le sénateur Murray Sinclair m'a contactée pour que je donne mon nom au projet de loi, j'ai accepté parce que je partage sa vision de l'interdépendance de toutes les espèces de notre planète. Je suis heureuse de voir le sénateur Marty Klyne continuer de faire pression en faveur de cette importante mesure législative qui protégera le bien-être des animaux, en particulier les grands singes, les éléphants et toutes les autres espèces que ce projet de loi vise à protéger. Je suis d'avis que la Loi de Jane Goodall constitue un pas important dans la bonne direction.

Je salue les efforts investis dans la plus récente mouture du projet de loi, qui réunit des intervenants se consacrant à la protection et au maintien de la faune. Il est en effet essentiel d'établir le contact avec les experts en protection des animaux, les jardins zoologiques accrédités par l'Association of Zoos and Aquariums (l'AZA) et d'autres organismes animaliers en tant qu'acteurs clés pour atteindre les normes les plus strictes en adoptant des pratiques exemplaires pour le bien-être des animaux en captivité.

Les pratiques nuisibles comme le commerce des animaux exotiques et le trafic illicite d'animaux sauvages constituent une grande menace pour de nombreuses espèces en voie de disparition, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger. Le commerce illicite des espèces sauvages exacerbe également la propagation des maladies zoonotiques et des pandémies, ce qui sous-entend de graves répercussions pour la santé humaine et animale. Je prie instamment le Canada d'agir en chef de file mondial dans la lutte contre ce commerce illicite.

J'ai toujours souligné le rôle vital que jouent les jardins zoologiques de bonne réputation dans les efforts de conservation. En veillant au respect des normes les plus rigoureuses qui soient en matière de bien-être animal, on pourra, par l'entremise de ce projet de loi, prendre des mesures positives véritables pour atteindre deux objectifs : aider les jardins zoologiques de faible qualité qui n'offrent pas un environnement sain et enrichissant aux animaux à s'améliorer et fermer complètement les horribles zoos de bord de route.

Pour vaincre les difficultés que pose la conservation de la faune, nous devons unir nos forces et tenir compte de la perspective de l'autre. Nous avons besoin du pouvoir mobilisateur des jardins zoologiques accrédités par l'AZA, des organismes animaliers, des vétérinaires, des scientifiques et des décideurs pour nous réunir, nous écouter et trouver des solutions durables qui garantissent les meilleurs résultats pour la faune que nous nous efforçons tous de protéger.

En conclusion, je crois que la Loi de Jane Goodall représente une étape décisive vers une approche plus compatissante et responsable du bien-être et de la conservation des animaux. J'espère que le comité continuera de dialoguer avec tous les intervenants concernés pour arriver à faire avancer et adopter ce projet de loi.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Jane Goodall, PhD, DBE

Jove Goodall

Fondatrice de l'Institut Jane Goodall et messagère de la paix de l'ONU

C.c.: Marty Klyne, sénateur Marty.Klyne@sen.parl.gc.ca

Marty McKendry, conseiller principal, Stratégie parlementaire Marty2.McKendry@sen.parl.gc.ca

Rick Quinn, conseil d'administration, Institut Jane Goodall du Canada rquinn@janegoodall.ca

Bella Lam, chef de la direction, Institut Jane Goodall du Canada bella@janegoodall.ca